

Triste constat... d'impuissance !

De mémoire de Pieds Noirs, la tarte à la crème des « rapatriés », Français d'Algérie – Pieds Noirs et « harkis » (ou Français-Musulmans en général) - dans tous leurs journaux et dans tous leurs forums, de façon lancinante, récurrente et, à la fin, horripilante - je m'en explique plus loin – c'est la « lutte » contre le 19 mars !

Certes, cette date est, pour eux, pour moi, et pour les Français « de France » (ou « patos »...) qui ont bien voulu suivre de près l'histoire malheureuse des 12 départements français d'Algérie de 1954 à 1962, synonyme des pires horreurs qui se peuvent imaginer et qu'il serait indélicat de rappeler ici.

Certes, il est naturel de tenter d'effacer de notre mémoire personnelle - et nationale - ces heures tragiques qui nous blessent encore et qui pèsent sur la mauvaise conscience de certains métropolitains.

Certes il est parfaitement légitime de s'attaquer à la seule fédération d'anciens combattants d'Algérie qui fait du 19 mars son étendard en imposant sa commémoration à ses adhérents et qui offre des plaques commémoratives libellées au 19 mars « Fin de la guerre d'Algérie », lesquelles plaques fleurissent dans des rues, des places des parcs ou autres lieux publics - et jusque sur nos monuments aux morts - en toute illégalité et impunité - au bon vouloir d'élus locaux en veine de suffrages à bon marché... et de mauvaise foi ... ou d'ignorance crasse !

Aucun historien, ni Français, ni Algérien, ne nie plus les atrocités et les abominations commises en surabondance après le prétendu cessez-le-feu du 19 mars 1962.

Les positions de la fédération d'anciens combattants qui commémore cette date sont donc parfaitement mensongères et ignobles !

C'est pourquoi la réaction épidermique des « rapatriés » est on ne peut plus légitime et nul ne saurait, s'il est de bonne foi, la contester. Les « rapatriés » ne sont pas masochistes !

Cependant, il existe une solution simple, du plus élémentaire bon sens et à la portée de tout citoyen français « rapatrié » pour combattre efficacement la prolifération de ces plaques de la honte.

Je suis excédé de constater, au fil des années qui fuient, que cela n'a pas été retenu et qu'aucune - **aucune** – des organisations d'ampleur nationale (je ne vais pas ici leur faire l'injure de les citer) n'a repris à son compte l'idée que le CRI avait lancé il y a des lustres et n'a seulement tenté : **une campagne nationale pour que chaque « rapatrié » sollicite du maire de sa commune le baptême d'un lieu public aux « Anciens Combattants d'Algérie 1952 - 1964 »**

Les constructions de maisons nouvelles dans toutes les villes et dans tous les villages entraînent partout la création de rues et de places et de squares nouveaux qui attendent une dénomination.

Alors ?

On attend que les actifs adhérents de cette fédération proposent leur propre appellation ?

Lorsqu'il y aura déjà dans une agglomération une plaque en mémoire de la guerre d'Algérie, y aura-t-il place pour une autre du même type ?

On pourrait même fournir à chaque « rapatrié » un « modèle » de demande qu'il n'aurait qu'à reproduire ou imprimer puis à envoyer à ses édiles... et en copie à son député ...

*Voir au verso un canevas à adapter à chaque situation...*



*Je vous joins un fichier pour imprimer ce panneau sur vos enveloppes de courrier. Il suffit de placer l'enveloppe (114 X 162) la tête en bas dans votre imprimante...*

Qu'est-ce que cela coûtera à chaque rapatrié ?

Quels faux-fuyants, quels arguments peut-on opposer à une action d'une telle simplicité ?

**Je suis curieux de voir l'effet que cet appel fera...**

Si d'aventure, rien de positif et de nouveau n'était entrepris, et si les jérémiades des impuissants persistaient sans que rien ne soit tenté, vous pouvez compter sur moi pour mettre, amicalement, mes pieds ... noirs dans le plat !

Si on ne se bouge pas nous-mêmes qui le fera à notre place ?

A voir s'il nous « en » reste encore ?